

DEPARTEMENT  
SOMME  
ARRONDISSEMENT  
AMIENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°61/2026

**Communauté de Communes Nièvre et Somme**  
2 Allée des Quarante - BP 30214 - 80420 FLIXECOURT  
Tél : 03/22/39/40/40

Membres titulaires en exercice : 53  
Membres titulaires présents : 50  
Membres votants : 51

L'an Deux mille vingt-six, le mercredi 15 Avril à 15h00, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le mardi 7 Avril, s'est réuni à la salle Le Chiffon Rouge à Flixecourt sous la présidence de Monsieur Philippe FRANCOIS, Président.

Etaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI-POLLEUX/ POIRET/ LEPOIX/ STEFANCZYK/ HAFIAN/ LEBRUN/ DIRUY/  
PADE/ CALAIS/ SOUILLARD/ DE ALMEIDA/ DORION/ DECERF/ LEMAIRE/ BARDOUX

Mrs DETOURNE/ PINCHON/ GOURGUECHON/ HERBETTE/ BARBET/ DELASSUS/  
LAGRANGE/ DELFOSSE/ SINOQUET/ MARECHAL/ GAILLARD/ DELAFOSSE/ TESTU/  
GUILLOT/ COLOMBEL/ MAUGER/ ROHAUT/ PHILIPPE/ CAUDRON/ FRANCOIS/  
WALIGORA/ BONVARLET/ TIRMARCHE/ OLIVIER/ DELVILLE/ BELLAREDJ/ HENRY/  
PARMENTIER/LOUETTE/ POIRÉ/ CLAEYS/ LEFEBVRE/ DUCROTOY/ LECLERCQ/  
LEBLANC

Etaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Madame PELTOT  
Mrs CARLE, FOURNET

Pouvoir :

Monsieur CARLE donne pouvoir à Mme DE ALMEIDA

Secrétaire de séance : Madame PADE

**OBJET : DELEGUES CCNS AU COMITE SYNDICAL AMEVA**

La séance étant ouverte,

L'assemblée,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Nièvre et Somme,

Vu les statuts de l'AMEVA,

Le Syndicat Mixte AMEVA a pour objet d'impulser, de faciliter et de concourir à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, la préservation et la gestion des milieux aquatiques, la prévention

des inondations. Il veille à la cohérence des projets et des démarches engagés sur son périmètre, dans les principes de solidarité de bassin.

La Communauté de Communes Nièvre et Somme, membre du collège des EPCI, dispose de 2 délégués titulaires dans la configuration de l'AMEVA pour siéger au comité syndical.

Il convient donc de procéder à l'élection de ces délégués.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire procède à l'élection de 2 délégués titulaires, à savoir :

Délégués titulaires :

- ✚ Monsieur Antony DELVILLE
- ✚ Monsieur Eric OLIVIER

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président.



A circular stamp with the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NIEVRE et SOMME" is partially visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink that reads "Philippe Fraay".

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 20 Avril 2026 et de sa publication le 21 Avril 2026.



A circular stamp with the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NIEVRE et SOMME" is partially visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink that reads "Philippe Fraay".